

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DE L'ADAPEMONT

Le 8 octobre 2013, à Orgelet

Présents : Mesdames et Messieurs : Badot Michel, Balland Michel, Bazzuchi Dominique, Blaser Michel, Borges Alain, Bouillier Gilbert, Branchy Isabelle, Bride Jean-Louis, Brun Paul, Brun Evelyne, Buchot Jean-Yves, Bunod Rémy, Carron Jean, Cézériat Jocelyne, Chamouton Claude, Charbonnier Marie-Christine, Charrière Gérard, Courvoisier Christelle, Etiévant Stéphanie, Gilbert Pierre, Guittény Marion, Jeu Sébastien, Labrosse Chantal, Mesnard Vincent, Pierrel Stéphane, Pinto Carole, Renaud Denis, Rochet Claude, Roz Claude, Vandroux Claude, Vincent Frédéric, Vivier Jean-François, Vuillemin Pierre-Etienne.

Représentés : Madames et Monsieur : Pelissard Hélène, Cantaloube Daniel.

Excusés : Mesdames et Messieurs Bailly Gérard, Calland Jacques, Carnet Gilles, Jaegler Marie-France.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

PRÉSENTATION DU PROJET PAR LE DIRECTEUR DE L'ADAPEMONT

1/ Démarche projet

Il est précisé qu'un projet comporte de nombreuses étapes, analyses et prises de décisions à différents stades.

A ce jour, la décision réside dans le fait de changer de statuts pour accéder à une opportunité d'achat de terrain. De nombreuses phases concernant la faisabilité, la proposition de scénarii, etc. seront par la suite à mettre en place.

2/ Historique

2008 : réflexions de Natura 2000 sur l'implantation d'un troupeau conservatoire pour entretenir certains terrains contractualisés dans le cadre de la politique Natura 2000.

2010 : réflexions sur l'articulation entre troupeau conservatoire et accompagnement vers l'emploi.

2011 : recherche d'une implantation qui n'a pas aboutie.

2012 : réflexion sur l'entretien des pelouses Natura 2000 du Conseil Général par un troupeau mixte mené par une équipe en accompagnement vers l'emploi.

2013 : diagnostic et élaboration d'un pré-projet proposant des solutions transversales au territoire.

3/ Contexte

Avec ses chantiers d'insertion équipes vertes, l'Adapemont travaille depuis 18 ans sur l'accompagnement des personnes vers l'emploi en partenariat avec le Conseil Général, l'Etat (la directe) mais aussi les intercommunalités du territoire.

Depuis quelques années, une réflexion a été menée, suite à la mission liée à l'opération locale agri-environnementale que portait l'ADAPEMONT (puis Natura 2000) afin de mettre en place un projet commun pour la préservation et la gestion des milieux naturels en lien avec le

maintien des paysages, de la biodiversité et d'une agriculture locale.

Depuis trois ans, elle travaille aussi sur l'adéquation entre l'offre et la demande dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi.

4/ Problématiques identifiées

→ Une problématique d'accompagnement vers l'emploi.

Inadéquation entre offre et demande.

Insuffisance dans la construction de parcours adaptés et cohérents.

Manque de passerelles entre les différents stades d'accompagnement vers l'emploi.

Difficultés de coordination dues à l'éloignement des sites d'accompagnement vers l'emploi.

→ Une problématique récurrente de gestion pastorale des milieux à valeur patrimoniale sur l'ensemble du site Natura 2000 et d'autres sites.

→ Une problématique de manque de produits touristiques.

→ Une vitrine de Pays.

5/ Solutions potentielles envisagées : 7 axes

Axe 1 : Environnement / gestion des milieux naturels :

Réouverture et entretien des pelouses sèches par le pâturage d'un troupeau avec une gestion précise pour maintenir leur valeur patrimoniale, c'est plus qu'un simple entretien.

Axe 2 : Accompagnement vers l'emploi

Prise en charge globale de l'insertion professionnelle sur le territoire Sud-Jura : entreprise d'insertion et continuité du chantier d'insertion, vers un accès à l'emploi progressif.

Axe 3 : Economie

Proposer des produits locaux, artisanaux et alimentaires, en permettant aux producteurs et à l'artisanat local de mettre en vente leurs produits sur le territoire : une vitrine locale.

Création d'un point de vente et d'accueil géré par des personnes en accompagnement vers l'emploi

Axe 4 : Éducation et sensibilisation

Communiquer autour des pratiques environnementales par un exemple concret et les rendre accessibles au public avec des ateliers ouverts aux scolaires, à la population locale et aux touristes.

Axe 5 : Formation

Permettre aux personnes bénéficiaires de l'accompagnement vers l'emploi de suivre une formation et d'acquérir des compétences dans les domaines de l'agriculture, de la vente, de l'accueil touristique. Le principe est la validation de compétences à travers la formation non diplômante.

Axe 6 : Production agricole

Valorisation de la production de viande et de lait aux moyen d'un troupeau de brebis, de chèvres et d'ânes, d'une parcelle de 4 ha de pâtures clôturées et de bâtiments agricoles et techniques

Axe 7 : Tourisme

Mettre en place un ou des produits touristiques : un troupeau d'ânes bâtés, des circuits pédestres adaptés, etc.

OPPORTUNITÉ D'UN TERRAIN

Historiquement les freins au projet ont été liés à l'implantation. Nous avons aujourd'hui l'opportunité d'acquérir un terrain de 4 hectares sur la commune de la Tour du Meix. FINANCEMENTS

Plusieurs pistes de financements seront à affiner :

Le pays : la Communauté de Communes de la Région d'Orgelet se prononcera prochainement pour l'attribution d'une enveloppe d'aide aux projets de pays.

Le Conseil Général : des aides peuvent être accordées dans le cadre de sa politique des emplois verts.

La Région pourra accorder une aide financière sur la partie investissement du projet et sur le pastoralisme. Hélène Péliissard, nous fait savoir qu'elle soutiendra ce projet au niveau régional.

L'Etat : La Direccte, dans le cadre de l'aide à l'accompagnement sur les chantiers d'insertion et de poste en entreprise d'insertion, présentera favorablement ce projet au prochain comité départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE). A noter que des financements pourront également être sollicités sur les fonds départementaux d'insertion (FDI)

L'Europe : aide financière du FEADER (MAET)

PRÉSENTATION DES ENJEUX DE LA MODIFICATION DES STATUTS

Le changement statutaire : il est précisé qu'afin de permettre à l'Adapemont d'envisager l'achat d'un terrain pour un projet agricole, ses statuts doivent le spécifier.

Les statuts actuels ont pour objet :

- 1 – De contribuer à l'étude et à la réalisation de toutes opérations tendant au développement et à l'animation de la Petite Montagne.
- 2 – De contribuer au développement et à l'animation de la Petite Montagne en coordonnant ou en réalisant les actions nécessaires à ce but (activités culturelles, spectacles et concerts, protection de l'environnement, restauration du patrimoine bâti, insertion socio-professionnelle, publications, aménagement des sentiers de randonnée, etc)
- 3 – De collaborer avec toute association ou collectivité poursuivant des buts proches ou similaires.

La proposition de l'ajout suivant est soumise au vote :

- D'assurer une fonction conservatoire et de production agricole

VOTE DU CHANGEMENT STATUTAIRE

Le quorum étant atteint, les membres adhérents présents de l'association, au nombre de 26, ont procédé au vote à bulletin secret.

Après dépouillement :	26	Oui
	0	Non
	0	Autre

Le changement de statut est donc validé.

La séance a été levée.

L'assemblée générale extraordinaire s'est conclue autour d'un pot de l'amitié.